

LA CGT REVENDIQUE



- **L'arrêt de la sous-traitance et la ré-internalisation** des missions relevant de nos activités actuellement confiées à la sous-traitance et le développement de nouveaux services aux usagers.
- **Reconnaissance de la formation** qui doit être appréciée comme un investissement et non comme une charge (dû au sous-effectif) et doit permettre un déroulement de carrière harmonieux et sans discrimination
- **La continuité de la délégation des missions de service public** à ADP ; et redonner tout leur sens à nos métiers de service public.
- **La prise en compte des expertises et des diverses études** faites au travers des CHSCT
- **Des mesures immédiates sur l'emploi** pour mettre en adéquation les effectifs avec les besoins opérationnels. Remplacement systématique et anticipation de tous les départs.
- **Le développement de la formation en alternance** (apprentissage, contrat de qualification, professionnalisation) et l'embauche des apprentis suite à l'obtention des diplômes. L'em-

bauche des CAE, contrats avenir et intérimaires.

- **Arrêt de la mobilité imposée** pour revenir à des parcours permettant un réel développement professionnel et en harmonie avec l'expérience des agents.
- **Revalorisation des salaires** et Maintien de la catégorie IB afin de permettre l'accès des jeunes dans l'entreprise.
- **Le respect des tableaux de service et des fiches de fonctions**, le respect des conditions de travail de tous les salariés ADP.



AÉROPORTS DE PARIS

IL N'Y A PAS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SANS PROGRÈS SOCIAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
AÉROPORTS DE PARIS

DU 5 AU 10 MARS 2015
ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL & DU COMITÉ D'ENTREPRISE



Les activités de l'Exploitation sont incontournables pour assurer le bon fonctionnement de nos aéroports. La diversité des activités aéroportuaires permet d'accueillir, d'informer et de garantir une qualité de service aux usagers ainsi que le maintien d'un service public de qualité. C'est le sens véritable de la fonction exploitation.

Au quotidien, la direction s'acharne à détruire ces repères en instaurant une culture de la rentabilité.



Les élections professionnelles qui auront lieu du 05 au 10 mars 2015 s'inscrivent dans un contexte de remise en cause de nos métiers qui sont directement liés aux activités aéroportuaires.

Il est donc essentiel de défendre nos spécificités et de revendiquer pour leur développement dans le souci permanent d'amélioration des conditions de travail.

L'introduction de nouvelles technologies et la soit disant simplification des process mise en avant par la direction conduit à une intensification du travail, à la suppression des spécificités des métiers, à un accroissement de la polyvalence pouvant conduire à la remise en cause des grilles et des catégories.

Un risque important d'externalisation pèse également sur nos activités.

Plusieurs activités sont essentielles au fonctionnement d'un aéroport international : **l'aéronautique, la maintenance, l'informatique, l'architecture et l'ingénierie, l'immobilier, le secours à la personne, l'exploitation et l'accueil, les fonctions dites transversales.**

Ce sont les piliers de notre entreprise et nous devons en garantir le maintien au sein de la maison mère et en moyen propre.

Derrières ces activités ce sont des femmes et des hommes qui travaillent et produisent. **Vous pouvez compter sur la CGT pour contribuer à leur développement, et à la défense de tous les métiers.**

Les emplois de l'Exploitation sont lourdement impactés par le budget 2014.

Les répercussions de cette politique désastreuse ont pour conséquences :

- La disparition de nos métiers, la baisse des effectifs, des conditions de travail dégradées, le transfert de nos activités vers la sous-traitance ainsi que l'augmentation de la polyvalence dans tous les secteurs.
- Des procédures changeantes qui peuvent être aléatoires générant les conditions d'un risque d'abaissement du niveau global de la sécurité des biens et des personnes. Et positionnant les salariés dans des situations inconfortables. Les textes réglementaires en matière de sécurité ne s'improvisent pas.

- Depuis la privatisation d'ADP en 2005, 1200 postes ont été supprimés : 2004 : 8400 agents, 2006 : 7991 agents, 2010 : 7230 agents, 2013 : 7032 agents, 2014 : 6730 agents
- Cette politique a été particulièrement destructrice et ciblée sur les activités opérationnelles.
- La stratégie de supprimer la catégorie exécution, les départs non remplacés, la mise en place du PDV (Plan de Départ Volontaire),...

